

# Un rapport au Sénat du Canada

Commissionné par la sénatrice Nancy Harting du Nouveau-Brunswick

Par: Wil Robertson

Le 22 novembre 2021, mis à jour le 22 février 2022

## PCU et les pénuries de main-d'œuvre au Canada

This report was created on the traditional territory of the Wolastoqiyik, Wəlastəkewiyik / Maliseet whose ancestors along with the Mi'Kmaq / Mi'kmaw and Passamaquoddy / Peskotomuhkati Tribes / Nations signed Peace and Friendship Treaties with the British Crown in the 1700s.

## Sommaire exécutif :

Avant et après la mise en œuvre de la Prestation canadienne d'urgence (PCU), un récit s'est développé selon lequel la mesure de support économique a provoqué des pénuries de main-d'œuvre. Ce récit a été principalement décrit dans les médias mais incluait aussi des anecdotes des propriétaires d'entreprises. Au public, ceci paraît être une conclusion raisonnable. La PCU a offert aux membres de la société à faible revenu un sentiment de sécurité économique et suffisamment d'argent pour payer leurs factures de sorte qu'ils ont choisi de ne simplement pas travailler. Pour ceux qui étaient déjà conscient de la situation économique du Canada avant la pandémie, plus précisément la pénurie de main d'œuvre préexistante, ceci semblait un peu exagéré. Ce rapport cherche donc à évaluer les preuves et l'information qui existe à ce sujet important afin de répondre à la question suivante :

Est-ce que la PCU et les autres mesures de support économique mis en place pendant la pandémie de la COVID-19 ont contribué aux pénuries de main d'œuvre qui affligent actuellement l'économie canadienne?

Le rapport conclut à travers une analyse approfondie de statistiques et de données fiables liées au marché du travail canadien avant et après la COVID-19, que la PCU et les autres mesures de support économique n'ont pas causé une pénurie de main d'œuvre. Avec un manque de preuves convaincantes que la PCU a eu un impact sur l'offre de travail, nous devrions nous concentrer sur d'autres problèmes systémiques faisant face au marché du travail canadien.

L'auteur souhaite que ce rapport démontre de façon effectif cette conclusion.

- Wil Robertson

## Introduction:

La COVID-19 fait partie de nos vies depuis presque deux ans et ne montre aucun signe de disparition à court terme. La durée de cette pandémie et son effet sur notre société reste à déterminer, mais jusqu'à maintenant elle a exacerbé et mis en lumière plusieurs problèmes systémiques parmi notre économie et marché du travail. De nombreuses inégalités sociales et économiques sont devenues de plus en plus claires au Canada grâce à la COVID-19, donc plusieurs ont déjà été reportés<sup>1</sup>. Cependant, comme la pandémie continue, de nombreuses questions et points ont été soulevés sur comment celle-ci et les mesures de soutien économique créées par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont affecté les canadiens. Une de ces questions, qui s'est développée au cours des derniers mois est si la Prestation canadienne d'urgence (PCU) a contribué aux pénuries de main d'œuvre pendant sa mise en œuvre.

Ce rapport, commissionné en septembre 2021 cherche à répondre à cette question à travers une analyse des problèmes de longue date parmi le marché du travail canadien, les effets économiques de la pandémie COVID-19, comment la PCU a impacté les canadiens et l'économie au large, et finalement quelles leçons sont à tirer de la crise du travail actuelle?

Commençons d'abord avec une définition de termes afin de mettre ce rapport en contexte. Selon le dictionnaire anglais *Collins*, une pénurie de main d'œuvre est « une pénurie ou manque de candidats qualifiés pour l'emploi (soit dans une économie, un pays, etc.) »<sup>2</sup>. Un autre élément

---

<sup>1</sup> "COVID-19 in Canada: A One-Year Update on Social and Economic Impacts." Government of Canada, Statistics Canada. Government of Canada, Statistics Canada, March 11, 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2021001-eng.htm>

<sup>2</sup> Labour Shortage Definition and Meaning: Collins English Dictionary," Labour shortage definition and meaning | Collins English Dictionary (HarperCollins Publishers Ltd), accessed November 4, 2021, <https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/labour-shortage>.

d'une pénurie de main d'œuvre est que souvent la main d'œuvre n'est pas disponible à un salaire décent. Il est sans doute que le Canada fait présentement face à une pénurie de main d'œuvre grave. De plus, dans certains secteurs et régions elle a existé depuis quelques temps, et ces secteurs économiques vont probablement continuer à faire face à une pénurie de main d'œuvre au-delà de la pandémie.

Un sondage en ligne de 993 membres de la *Fédération canadienne de l'entreprise indépendante* mené en mai 2021, a trouvé que la pire cause de limitation de la croissance des ventes ou de la production pour les entreprises était la pénurie de main-d'œuvre qualifiée (38% des répondants). Une pénurie de main d'œuvre non-qualifiée ou peu qualifiée a été identifiée comme cause de limitation pour 23% des répondants du sondage<sup>3</sup>.

L'*Enquête sur les perspectives des entreprises* mené par la Banque du Canada au printemps 2021 a élaboré des données semblables. L'enquête résume les entrevues menées par les bureaux régionaux de la Banque avec les dirigeants supérieurs d'une centaine d'entreprises sélectionnées en fonction de la composition du produit intérieur brut du secteur des entreprises au Canada. Cette enquête a été réalisée par téléphone et par vidéoconférence du 16 février au 8 mars 2021.

L'enquête a rapporté que:

La proportion d'entreprises qui auraient du mal à faire face à une hausse imprévue de la demande se situe près de la moyenne historique, plusieurs d'entre elles faisant état de sérieuses difficultés. Il semble donc que les pressions sur la capacité soient modérées. Les entreprises qui font face à une forte demande – en particulier dans le secteur du logement et des produits connexes – sont souvent celles qui indiquent des contraintes de capacité. Les obstacles les plus courants sont liés à la main-d'œuvre. De nombreuses entreprises ont déclaré avoir des difficultés à faire face à une hausse imprévue de la demande, soit parce qu'il est difficile de trouver de nouveaux employés aux niveaux de salaires actuels, soit parce qu'elles utilisent déjà pleinement leurs effectifs en ce moment.

---

<sup>3</sup> Bourgeois, Andrea. "Business Barometer: May 2021 SME Business Outlook Survey Results." Canadian Federation of Independent Business, May 2021. <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2019-06/business-barometer-Canada-2019-05.pdf>.

Ces contraintes sont souvent similaires à celles qui existaient avant la pandémie, et représentent des besoins criants en métiers spécialisés et en professionnels des technologies de l'information, ainsi qu'un manque de main-d'œuvre qualifiée dans les régions rurales ou éloignées. De nombreux répondants s'attendent à ce que ces contraintes perdurent<sup>4</sup>.

En outre, dans une courte note publiée dans la section *EconoFACTS* du site Web de BMO, Jennifer Lee, Économiste principale et directrice générale - Services économiques, a indiqué que « Tous les sondages ont montré que **trouver des travailleurs qualifiés, ou n'importe quel travailleur, est l'un des plus grands problèmes auxquels les entreprises sont confrontées** »<sup>5</sup>.

Elle a aussi indiqué que, dans le contexte américain, elle avait entendu les commentaires de plusieurs entreprises et industries, qui ont presque toutes:

...mentionné les problèmes de main-d'œuvre et d'approvisionnement (ou une combinaison des deux), la hausse des prix et l'impact de ceux-ci. Un commentaire intéressant qui mérite d'être partagé provient du secteur des *Services professionnels scientifiques et techniques*... « *Les petites entreprises de la région signalent que les mesures de relance et la prolongation du chômage entravent leur capacité à embaucher des travailleurs.* »<sup>6</sup>

La Banque de développement du Canada (BDC) a partagé leurs craintes face à la pénurie de main d'œuvre au Canada dans leur rapport intitulée « *Comment s'adapter à la pénurie de main-d'œuvre : Les difficultés d'embauche sont là pour rester* ». Dans ce rapport, Pierre Cléroux, Vice-président de la recherche et économiste en chef de la BDC a sagement déclaré :

La pénurie de main d'œuvre n'est pas un nouveau phénomène au Canada, toutefois, la pression s'est intensifiée au cours des dernières années. Plus de la moitié (55%) des entrepreneurs canadiens ont du mal à embaucher les travailleurs dont ils ont besoin, ce qui ne leur laisse aucun choix mais de travailler plus d'heures, ainsi que de retarder ou de refuser de nouvelles directives. En outre, plus qu'un quart (26%) ont des difficultés à retenir leurs employés. Avec la reprise de l'économie, la pénurie de travailleurs atteint des hauteurs inquiétantes, ce qui met la croissance économique à risque et compromettant

<sup>4</sup> "Business Outlook Survey-Spring 2021." Bank of Canada. Bank of Canada, April 12, 2021. <https://www.bankofcanada.ca/2021/04/business-outlook-survey-spring-2021/>.

<sup>5</sup> "All Our Representatives Are Busy; Please Hold. Your Call Is Important to US." All Our Representatives Are Busy; Please Hold. Your Call Is Important To Us. Accessed November 4, 2021. <https://economics.bmo.com/en/publications/detail/78a13c3b-7aff-45f7-a469-b0788bdd0005/>.

<sup>6</sup> Ibid.

également la compétitivité des entreprises canadiennes. Encore plus inquiétant c'est que la rareté de la main d'œuvre est ici à long-terme. La croissance de la main d'œuvre au Canada continuera à ralentir pour des années au fur et à mesure que population vieillira. Les entrepreneurs vont devoir consacrer plus de temps à embaucher et retenir leurs travailleurs qu'avant. Ceci souligne l'importance aux petites et moyennes entreprises (PME) d'adopter de nouvelles solutions afin de soutenir leur croissance et leur productivité à long terme<sup>7</sup>.

La BDC a expliqué que la pénurie de main d'œuvre actuelle n'est pas seulement une crise, mais qu'elle existe et s'aggrave depuis un certain temps et qu'elle persistera après la COVID-19 en raison des facteurs énumérés ci-dessus. Ce point sera discuté et élaboré en plus de détails en temps voulu.

Ayant maintenant établi que le Canada est perçu comme étant confronté à une pénurie de main d'œuvre continue dans divers secteurs et régions à travers le pays, nous allons maintenant nous concentrer sur le deuxième élément de la discussion : la Prestation canadienne d'urgence (PCU)<sup>8</sup>.

La Prestation canadienne d'urgence (PCU) a fourni un soutien financier aux employés et aux travailleurs indépendants canadiens qui étaient touchés directement par la COVID-19. Si vous étiez admissible, vous avez pu recevoir 2 000 \$ pour une période de quatre semaines (l'équivalent de 500 \$ par semaine). [...] La Prestation était accessible aux travailleurs qui : résidaient au Canada et étaient âgés d'au moins 15 ans; avaient cessé de travailler en raison de la COVID-19 **ou** étaient admissibles aux prestations régulières ou de maladie de l'assurance-emploi, **ou** avaient épuisé leurs prestations d'assurance-emploi ou leurs prestations de pêcheur de l'assurance-emploi durant la période du 29 décembre 2019 au 3 octobre 2020; avaient gagné un revenu d'emploi ou un revenu de travail indépendant d'au moins 5 000 \$ en 2019 ou dans les 12 mois précédant la date de leur demande; et n'avaient pas quitté leur emploi volontairement.

Lorsque vous présentiez une première demande, vous ne pouviez pas avoir gagné plus de 1 000 \$ de revenus combinés d'un emploi ou d'un travail indépendant pendant 14 jours consécutifs ou plus au cours de la période initiale de 4 semaines. Lorsque vous présentiez des demandes pour les périodes de prestations suivantes, vous ne pouviez pas

<sup>7</sup> "How to Adapt to the Labour Shortage Situation: Hiring Difficulties Are Not Going Away." BDC.ca. Business Development Canada, September 29, 2021. <https://www.bdc.ca/en/about/analysis-research/labour-shortage>.

<sup>8</sup> Service Canada. "Canada Emergency Response Benefit (CERB): Closed." Canada Emergency Response Benefit (CERB) - Canada.ca. Service Canada - Government of Canada, April 30, 2021. <https://www.canada.ca/en/services/benefits/ei/cerb-application.html>.

avoir gagné plus de 1 000 \$ de revenus d'emploi ou de travail indépendant combinés au cours de la période de 4 semaines pour laquelle vous présentiez une demande<sup>9</sup>.

La PCU a été mis en œuvre le 25 mars 2020, deux semaines après que la COVID-19 a été déclaré une pandémie<sup>10</sup>. La PCU s'est achevée au début octobre 2020. À ce point-là, les bénéficiaires de la PCU sont passés à une version modifiée de l'assurance-emploi et à trois nouvelles prestations introduites par le gouvernement fédéral<sup>11</sup>. Parmi celles-ci, citons la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants<sup>12</sup>. Les prestations d'assurance-emploi régulières offrent un soutien aux employés qui ont perdu leur emploi sans en être responsable et qui cherchent activement le travail. Ceux qui étaient admissibles ont reçu un minimum de 400 \$ pendant un maximum de 26 semaines, ou 240 \$ par semaine pour les prestations parentales prolongées<sup>13</sup>.

La Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) fournissait une aide financière aux salariés et aux travailleurs indépendants canadiens qui ont été directement touchés par la COVID-19 et qui n'avaient pas droit aux prestations d'assurance-emploi. La PCRE était administrée par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Selon le moment où vous avez fait vos demandes de PCRE, vous pouvez avoir reçu soit 1 000 \$ (900 \$ après les retenues d'impôt) ou 600 \$ (540 \$ après les retenues d'impôt) pour une période de 2 semaines.

Si votre situation ne change pas, vous devrez refaire une demande. Vous pouvez faire une demande pour un maximum de 27 périodes d'admissibilité (54 semaines) entre le 27 septembre 2020 et le 23 octobre 2021<sup>14</sup>.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> "COVID-19 in Canada: A One-Year Update on Social and Economic Impacts." Government of Canada, Statistics Canada. Government of Canada, Statistics Canada, March 11, 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2021001-eng.htm>.

<sup>11</sup> Syal, Richa. "Cerb Is Transitioning to EI. What Does That Mean?." CBCnews. CBC/Radio Canada, August 22, 2020. <https://www.cbc.ca/news/canada/cerb-ei-covid-benefits-1.5695448>.

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> Ibid.

<sup>14</sup> "Canada Recovery Benefit (CRB)." Canada Recovery Benefit (CRB) - Canada.ca. Canada Revenue Agency, October 29, 2021. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/benefits/recovery-benefit.html>.

La PCRE s'est achevée le 23 octobre 2021<sup>15</sup>. La deuxième prestation introduite pour remplacer la PCU était la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE).

La Prestation canadienne de maladie pour la relance économique offre un soutien économique aux travailleurs qui : sont dans l'impossibilité de travailler parce qu'ils ont contracté la COVID-19, doivent s'isoler en raison de la COVID-19; ou ont des problèmes de santé sous-jacents qui les rendraient plus vulnérables à la COVID-19. La PCMRE était administrée par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Si vous étiez admissibles pour la PCMRE, vous pouvez recevoir 500 \$ (450 \$ après retenue d'impôt) par semaine, pour un maximum de six semaines. Si votre situation ne change pas, vous devrez refaire une demande. Vous pouvez faire une demande pour un maximum de 4 semaines entre le 27 septembre 2020 et le 20 novembre 2021<sup>16</sup>.

La PCMRE a récemment été prolongée jusqu'au 20 novembre 2021, avec une nouvelle proposition de prolongation jusqu'au 7 mai 2022<sup>17</sup>.

La troisième et dernière émanation de la PCU était la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA). Elle aussi a reçue la même date de prolongation proposée par le gouvernement fédéral que la PCMRE<sup>18</sup>.

La Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA) fournit une aide financière aux salariés et aux travailleurs indépendants qui sont incapables de travailler parce qu'ils doivent s'occuper de leur enfant de moins de 12 ans ou d'un membre de leur famille qui a besoin de soins supervisés. Cela s'applique si leur école, leur programme régulier ou leur établissement est fermé ou ne leur est pas accessible, ou s'ils sont malades, en isolement ou à risque de graves complications de santé en raison de la COVID-19. La PCREPA est administrée par l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Si vous êtes admissible à la PCREPA, votre ménage peut recevoir 500 \$ (450 \$ après les retenues d'impôt) pour chaque période d'une semaine.

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> "Canada Recovery Sickness Benefit (CRSB)." Canada.ca. Canada Revenue Agency, October 22, 2021.

<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/benefits/recovery-sickness-benefit.html>.

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> "Canada Recovery Caregiving Benefit (CRCB)." Canada.ca. Canada Revenue Agency, October 22, 2021.

<https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/benefits/recovery-caregiving-benefit.html>.



Si votre situation ne change pas, vous devrez refaire une demande. Chaque ménage peut faire une demande pour un total allant jusqu'à 44 semaines entre le 27 septembre 2020 et le 7 mai 2022<sup>19</sup>.

Malgré la dévastation continue causée par la COVID-19, dont la quatrième vague qui nous affronte actuellement, le montant d'argent fourni aux personnes dans le besoin a diminué. La PCU, comme nous l'avons vu ci-dessus, fournissait 2000 \$ par mois, soit 500 \$ par semaine, à ceux qui étaient admissibles et qui en faisaient une demande. Alors que l'assurance-emploi offrait aux demandeurs admissibles un minimum de 400 \$ par semaine. La PCRE fournissait soit 900 \$ ou 540 \$ après impôts retenus, pour une période de deux semaines. Le demandeur devait refaire une demande toutes les deux semaines pendant un maximum de 54 semaines. En revanche, la PCMRE fournit 450 \$ après retenue d'impôt, pour une période d'une semaine pour laquelle les demandeurs peuvent faire une nouvelle demande jusqu'à quatre fois. Et plus encore, la PCREPA fournit 450 \$ après impôts retenus pour une période d'une semaine, pour laquelle les demandeurs doivent refaire une demande chaque semaine pendant un maximum de 42 semaines. Dans cet exemple particulier, nous pouvons constater que non seulement le montant accordé aux personnes qui en ont besoin a diminué, mais qu'il est devenu plus inaccessible. Tout le monde sait qu'en dehors des conditions déjà spécifiques de ces programmes de relance, la paperasserie considérable dont il faut régulièrement se soumettre auprès de l'ARC peut être un facteur dissuasif d'accéder à ces programmes. En outre, les mesures prises par le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre la PCU signifient que ceux, dans le besoin, qui ont utilisé le bénéfice de la PCU verront cet argent récupéré sous forme d'impôts. La récupération de la PCU sur les impôts de l'année suivante se traduit par un taux d'imposition marginal effectif sur les revenus de 100

---

<sup>19</sup> Ibid.

% . Donc, même si les avantages de la PCU diminuent, le fait d'en bénéficier fait que le travail demeure un choix coûteux

La PCU a fourni les fonds nécessaires à environ 8,5 millions de Canadiens au cours de sa mise en œuvre<sup>20</sup>. Au moment de la fermeture du programme, environ 4,5 millions de Canadiens recevaient la PCU<sup>21</sup>. On estimait que trois millions de Canadiens passeraient à l'assurance-emploi et qu'un ou deux autres millions accèderont aux trois prestations introduites pour remplacer la PCU<sup>22</sup>. Le gouvernement a alors déclaré que les trois nouvelles prestations, qui ont été imposées à la source, devraient coûter 22 milliards de dollars ; la prolongation de la PCU, 8 milliards de dollars ; et les coûts supplémentaires de l'AE, 7 milliards de dollars<sup>23</sup>. Ces prestations transitoires ont également été structurées pour encourager les gens à retourner au travail<sup>24</sup>.

Dans le rapport de Statistiques Canada intitulée « *La COVID-19 au Canada : le point sur les répercussions sociales et économiques après un an* » publié le 11 mars 2021, nous avons eu un premier aperçu des effets de la PCU et des mesures de secours en cas de pandémie sur les personnes qui en ont bénéficié. Selon Statistiques Canada :

Les mesures de soutien d'urgence ont plus que compensé les pertes de salaires et de traitements subies pendant les premières périodes de confinement, et ce, indépendamment de la fourchette de revenu des ménages. Les ménages du quintile de revenu inférieur ont vu leur revenu disponible augmenter de 33 % au deuxième trimestre, tandis que les revenus des ménages du quintile supérieur se sont accrus de 7 %. Au cours des trois premiers trimestres de 2020, la valeur des mesures gouvernementales de soutien liées à la

---

<sup>20</sup> Syal, Richa. "Cerb Is Transitioning to EI. What Does That Mean?." CBCnews. CBC/Radio Canada, August 22, 2020. <https://www.cbc.ca/news/canada/cerb-ei-covid-benefits-1.5695448>.

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> Ibid.

COVID-19 représentait 16,4 % du revenu disponible des ménages du quintile de revenu inférieur, comparativement à 4,3 % pour les ménages du quintile supérieur<sup>25</sup>.

À toutes fins utiles, l'objectif du gouvernement d'aider les travailleurs à faible revenu qui ont perdu leur emploi en raison des impacts liés au COVID-19 a été atteint, du moins en partie, grâce à la mise en œuvre de la PCU. Il reste à savoir si la PCU était suffisante et si ses effets involontaires justifiaient sa mise en œuvre. La première question est une question pour un autre temps, mais la deuxième sera examinée dans ce rapport concernant les pénuries de main-d'œuvre au Canada.

---

<sup>25</sup> “COVID-19 in Canada: A One-Year Update on Social and Economic Impacts.” Government of Canada, Statistics Canada. Government of Canada, Statistics Canada, March 11, 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2021001-eng.htm>.

## Une note sur la PCU:

Avant de continuer, il convient de préciser quelques points importants concernant la PCU. À mesure que les chiffres de l'emploi s'amélioreraient et que les infections COVID diminuaient, le montant moyen par les demandeurs réguliers de la PCU diminuait également. Si la PCU était la principale cause des pénuries de main-d'œuvre au Canada pendant sa période de mise en œuvre et au-delà, nous aurions vu, par conséquent, un impact beaucoup plus catastrophique sur notre économie. Finalement, la PCU et ses programmes associés ont démontrés qu'ils n'étaient pas une source d'injection économique décourageant le travail à grande échelle, mais plutôt qu'ils ont servi comme un garrot économique nécessaire afin que les gens puissent survivre et pour permettre à l'économie de rebondir. Ce rapport abordera brièvement chaque point à tour de rôle.

Alors que la pandémie faisait rage, en juillet 2020, Jennifer Robson, Professeure agrégée de gestion politique à l'Université Carleton, a entrepris de suivre l'évolution de la PCU et les tendances de son utilisation. À cette époque, la PCU entrait dans sa cinquième période de demande. Mme Robson a montré que pendant que la pandémie se prolongeait, un nombre décroissant des bénéficiaires de la PCU étaient des utilisateurs réguliers du programme<sup>26</sup>. Les prestations cumulatives moyennes reçues par chaque bénéficiaire du programme étaient juste en dessous du maximum à la fin de la deuxième période de demande (le 9 mai), environ 800 \$ en dessous du maximum à la fin de la troisième période de demande (le 6 juin) et près de 1 500 \$ en dessous du maximum vers la fin de la quatrième période de demande. D'après Robson, cela suggère qu'en comparant avec avril 2020, une part décroissante des bénéficiaires de la PCU

---

<sup>26</sup> Robson, Jennifer. "Tracking the Canada Emergency Response Benefit." Finances of the Nation, February 23, 2021. <https://financesofthenation.ca/2020/07/15/tracking-the-canada-emergency-response-benefit/>.

étaient des utilisateurs réguliers du programme, ce qui correspond aux améliorations modestes reportés dans [les indicateurs d'emploi du mois de mai](#), en particulier pour les travailleurs masculins<sup>27</sup>. Ces données nous indiquent qu'au plus fort de son utilisation au printemps et à l'été 2020, les avantages cumulatifs moyens reçus par chaque bénéficiaire de la PCU ont fluctué avec une tendance à la baisse dès que les chiffres de l'emploi s'amélioraient. Lorsque la première vague de COVID-19 s'est atténué, la PCU a été de moins en moins utilisée et les chiffres de l'emploi ont commencé à s'améliorer.

S'il était effectivement vrai que les personnes ayant perdu leur emploi souhaitaient profiter de la PCU au lieu de travailler, il serait logique qu'elles réclament le montant maximal possible au programme gouvernemental. Comme le montrent les données présentées ci-dessus, ce n'est pas ce qui s'est passé, même pendant la période la plus forte de la mise en œuvre et de l'utilisation de la PCU.

Le deuxième point de cette section est de souligner que s'il s'avérait que la PCU était le facteur clé exacerbant les pénuries de main-d'œuvre à travers le pays pendant sa période de mise en œuvre, nous aurions été confrontés à un impact économique négatif beaucoup plus important. Entre le 15 mars et le 3 octobre 2020, 8,9 millions de Canadiens ont soumis une demande pour la PCU<sup>28</sup>. La valeur totale des prestations versées par le gouvernement fédéral s'est élevée à 81,6 milliards de dollars. Sur ce montant, 74,08 milliards de dollars correspondaient uniquement à la

---

<sup>27</sup> Robson, Jennifer. "Tracking the Canada Emergency Response Benefit." *Finances of the Nation*, February 23, 2021. <https://financesofthenation.ca/2020/07/15/tracking-the-canada-emergency-response-benefit/>.

<sup>28</sup> Employment and Social Development Canada. "Canada Emergency Response Benefit and EI Statistics." *Canada.ca*. / Gouvernement du Canada, February 16, 2021. <https://www.canada.ca/en/services/benefits/ei/claims-report.html>.

PCU<sup>29</sup>. Sur l'ensemble des travailleurs canadiens ayant gagné au moins 5 000 \$ en 2019, 35,2 % ont reçu des paiements de la PCU en 2020<sup>30</sup>. Parmi tous les travailleurs gagnants au moins 5 000 \$ en 2019 et employés dans le secteur de l'hébergement et de la restauration cette année-là, les deux tiers (66,6 %) ont reçu des paiements de la PCU en 2020, soit le taux le plus élevé de tous les secteurs. Le pourcentage pour leurs homologues employés dans les arts, spectacles et loisirs était de 62,7 %. En revanche, relativement peu de travailleurs employés dans les services publics (7,0 %), l'administration publique (11,7 %) ou le secteur financier et l'assurance (12,3 %) ont reçu des paiements de la PCU en 2020<sup>31</sup>. Ces données concernant les secteurs de notre économie les plus fortement touchés par la pandémie sont conformes avec les données de la BDC utilisées plus loin dans ce rapport. Les industries les plus fortement touchées par la COVID-19 et par les risques et les restrictions de santé publique qui y sont associées, ont compté le pourcentage le plus élevé de travailleurs demandant la PCU. La BDC montre aussi que ce sont ces secteurs qui ont également perdu le plus grand nombre d'emplois dans l'économie<sup>32</sup>.

Les données montrent également que les travailleurs à faibles revenus étaient le plus apte à recevoir la PCU, ainsi que les jeunes et les populations marginalisées<sup>33</sup>. Bien qu'il y ait

<sup>29</sup> Employment and Social Development Canada. "Canada Emergency Response Benefit and EI Statistics." Canada.ca. / Gouvernement du Canada, February 16, 2021. <https://www.canada.ca/en/services/benefits/ei/claims-report.html>.

<sup>30</sup> Morissette, René, Martin Turcotte, André Bernard, and Eric Olson. Workers receiving payments from the Canada Emergency Response Benefit program in 2020. Statistics Canada, June 2, 2021.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/45-28-0001/2021001/article/00021-eng.pdf?st=E0qH6FJW>

<sup>31</sup> Morissette, René, Martin Turcotte, André Bernard, and Eric Olson. Workers receiving payments from the Canada Emergency Response Benefit program in 2020. Statistics Canada, June 2, 2021.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/45-28-0001/2021001/article/00021-eng.pdf?st=E0qH6FJW>

<sup>32</sup> How to Adapt to the Labour Shortage Situation: Hiring Difficulties Are Not Going Away." BDC.ca. Business Development Canada, September 29, 2021. <https://www.bdc.ca/en/about/analysis-research/labour-shortage>.

<sup>33</sup> Morissette, René, Martin Turcotte, André Bernard, and Eric Olson. Workers receiving payments from the Canada Emergency Response Benefit program in 2020. Statistics Canada, June 2, 2021.

certainement un point à faire sur les industries à faibles salaires qui ont le plus souffert pendant la pandémie de la COVID-19 et qui ont le plus de demandeurs de la PCU de toutes les industries, une chose est certaine. S'il était vrai que la PCU ait agi comme le principal catalyseur de la désincitation au travail, plus d'un tiers de la population active canadienne (qui avait gagné 5 000 \$ ou plus en 2019) aurait été enclin à ne pas retourner au travail pendant la durée du programme. Cela ne s'est pas produit. Au contraire, un grand nombre de travailleurs ont entièrement quitté les industries à faibles salaires mises en évidence ci-dessus, soulignant d'abord la réalité qu'elles doivent peut-être considérer améliorer leur offre au travailleur moyen.

En grande partie, « Les défis de recrutement auxquelles ont été confrontés [plus tard] les restaurants, les détaillants et d'autres employeurs à bas salaires étaient dues au fait que les travailleurs canadiens se déplaçaient vers d'autres secteurs et professions, et non qu'ils abandonnaient complètement le travail »<sup>34</sup>. Si les personnes demandant la PCU avaient soudainement été animées du désir d'abandonner complètement le travail, notre économie se serait effondrée.

Au contraire, tous les indicateurs montrent que des programmes comme celle de la PCU, ont dépanné de nombreuses personnes et leur ont permis de réintégrer le marché du travail, contribuant ainsi à maintenir la stabilité de l'économie canadienne en cette période de crise sans précédent.

---

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/45-28-0001/2021001/article/00021-eng.pdf?st=E0qH6FJW>.

<sup>34</sup> Stanford, Jim. "Income Security and Workers' Power: Work, Wages, and Basic Income after COVID." Centre for Future Work. Centre for Future Work, January 2022.

<https://centreforfuturework.ca/wp>

[content/uploads/2022/02/Income-Security-and-Workers-Power-Jan2022.pdf](https://centreforfuturework.ca/wp-content/uploads/2022/02/Income-Security-and-Workers-Power-Jan2022.pdf).

Pour conclure cette section, ce rapport doit insister que la PCU et ses programmes successifs représentaient une étape nécessaire pour cesser l'hémorragie de l'économie et des citoyens canadiens au début de la pandémie de COVID-19. Comme l'a reconnu récemment le Dr Jim Stanford dans une note d'information qui approuve en principe les conclusions du présent rapport :

Le versement en temps opportun du revenu de la PCU a sauvé la vie de millions de Canadiens. Il a aidé le Canada à éviter une catastrophe économique et sociale qui aurait pu être bien pire. Il a permis aux familles d'acheter de la nourriture et de payer leur loyer ou leur hypothèque (et donc de garder leur maison), et a soutenu les dépenses de consommation et la demande globale alors que la pandémie s'installait<sup>35</sup>.

Le Dr Stanford souligne alors que ce n'est pas la PCU qui était le facteur de dissuasion de la main-d'œuvre, dont les entreprises avaient tant critiqué, mais plutôt, était lié à leur aptitude d'offrir de bas salaires et un manque général d'avantages sociaux, en particulier dans l'industrie de la restauration et des services<sup>36</sup>. La conclusion du Dr Stanford est soutenue par les données et les points présentés dans ce rapport, qui décrit qu'en fin de compte :

L'affirmation que la PCU (et les programmes successifs) a détruit « l'incitation au travail » a été réfutée par le rebond rapide de la participation globale de la population active et de l'emploi au Canada après la pandémie : tous deux qui ont retrouvé, puis dépassé, les sommets atteints avant la COVID à la fin de 2021. Certaines données suggèrent que, grâce à la stabilité du revenu assurée par la PCU, les travailleurs ont pu envisager des emplois plus attrayants avec la réouverture de l'économie (plutôt que de retourner à leur ancien emploi par désespoir). Cela a peut-être exacerbé les "pénuries" supposées dans les secteurs à bas salaires comme l'hôtellerie et la vente au détail, mais cela n'a pas entravé la reprise de la participation et de l'emploi en général. Les difficultés de recrutement rencontrées par les restaurants, les détaillants et d'autres employeurs à bas

---

<sup>35</sup> Stanford, Jim. "Income Security and Workers' Power: Work, Wages, and Basic Income after COVID." Centre for Future Work. Centre for Future Work, January 2022. <https://centreforfuturework.ca/wp-content/uploads/2022/02/Income-Security-and-Workers-Power-Jan2022.pdf>.

<sup>36</sup> Ibid.



salaires reflètent le fait que les travailleurs canadiens se déplacent vers d'autres secteurs et professions, et non qu'ils abandonnent complètement le travail<sup>37</sup>.

En fin de compte, ce qui a été souligné dans cette section, c'est que dès que les taux d'emploi au Canada s'amélioreraient et que les infections de la COVID-19 diminuaient, le montant moyen retiré du programme par les bénéficiaires diminuait également. Si la PCU était le facteur principal des pénuries de main-d'œuvre au Canada pendant sa période de mise en œuvre et au-delà, notre économie aurait subi un impact beaucoup plus sévère. La PCU et ses programmes connexes ont montré qu'ils ne représentaient pas une injection de mesures économiques servant comme dissuasion du travail à grande échelle, comme beaucoup l'ont prétendu, mais plutôt comme mesure économique d'urgence prise dans un moment de crise sociale et économique sans précédent qui avait permis aux gens de survivre et qui avait permis à l'économie de rebondir quand elle le pouvait.

---

<sup>37</sup> Ibid.

## La controverse:

Au cours de la période de mise en œuvre de la PCU, du 25 mars 2020 à octobre 2020, et en fait jusqu'à l'été 2021 et jusqu'aux élections fédérales récentes, un discours s'est développé dans les médias, la sphère des affaires et chez les politiciens. Selon ce récit, les bénéficiaires de la PCU et de ses programmes connexes « ne veulent tout simplement pas travailler » et ont donc provoqué une grave pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs de l'économie canadienne<sup>38</sup>. Il n'y a qu'un problème avec ce raisonnement, il est tout simplement faux. Ce récit est une tactique de diversion politique, et cette section du rapport vise à le démontrer sans équivoque. Pour ce faire, nous analyserons quelques facteurs importants : les causes actuelles de la pénurie de main-d'œuvre, la réalité choquante selon laquelle la pénurie de main-d'œuvre actuelle a été prédite de façon fiable il y a des décennies, et le fait que la pénurie de main-d'œuvre actuelle met en évidence des problèmes fondamentales de l'économie canadienne qui peuvent et doivent être corrigées par les décideurs dans un avenir immédiat.

Les problèmes de main-d'œuvre au Canada, bien qu'exacerbés par la pandémie, n'ont pas commencé pendant la pandémie. Dans son enquête sur les perspectives des entreprises, (édition de printemps) la Banque du Canada [a averti](#), au mois d'avril, que « les contraintes de main-d'œuvre pré pandémie commencent à revenir »<sup>39</sup>. Quelles étaient ces contraintes ? Selon Emploi et Développement social Canada (EDDC), dans un rapport intitulé « *Comblers les*

<sup>38</sup> Poshnjari, Iva. "Employer Frustrated at Canadians Who 'Just Don't Want to Work' ." BNN. BNN Bloomberg, June 29, 2021. <https://www.bnnbloomberg.ca/employer-frustrated-at-canadians-who-just-don-t-want-to-work-1.1623217>.

<sup>39</sup> Edmiston, Jake. "It's Not Going to Change': The Long and Short of Canada's Job Vacancy Problem." financialpost. Financial Post, June 4, 2021. <https://financialpost.com/news/economy/canada-worker-shortage-problem>.

*pénuries de main d'œuvre* », les taux de chômage avaient baissé et le nombre de postes vacants avaient augmenté dans la plupart des régions, menant à des pénuries de main-d'œuvre au moment de la publication du rapport en février 2020, les données étant à jour en septembre 2019<sup>40</sup>. À ce moment-là, le rapport a produit des données étonnantes :

- **30,3 millions** - Taille de la population totale d'âge actif (15 ans et plus) au Canada
- **19,8 millions** - Taille de la population active, représentant un taux d'activité de 65,4 %
- **18,7 millions** - Nombre de personnes employées, reflétant un taux d'emploi de 61,6 %
- **1.16 millions** - Nombre de chômeurs, représentant un taux de chômage de 5,8 %
- **527 mille** - Nombre de postes vacants, reflétant une demande de main-d'œuvre de 3,2 %
- **0.6 pourcent** - Augmentation moyenne réelle du salaire horaire en 2018. Laisse entendre qu'il y a peu de signes d'importantes pressions à la hausse malgré le fait que certaines régions soient confrontées à des pénuries plus notables<sup>41</sup>

Comme ces statistiques le démontrent, le Canada était confronté à des pénuries de main-d'œuvre bien avant la pandémie. Sans compter que les statistiques ci-dessus reconnaissent la réalité de la stagnation des salaires à travers le pays. En effet, selon les données d'EDDC, le nombre de postes vacants a commencé à augmenter rapidement en 2016, en contraste avec la baisse du taux de chômage<sup>42</sup>. Cela a été particulièrement évident en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. L'une des principales raisons contribuant à l'aggravation de la pénurie de main-d'œuvre est le vieillissement de la population canadienne. Selon les données d'EDDC, le

---

<sup>40</sup> "Government of Canada." Canada.ca. Employment and Social Development Canada, February 21, 2020. [https://www.canada.ca/en/employment-social-development/corporate/reports/briefing-binder-2019/book\\_1/addressing-shortages.html](https://www.canada.ca/en/employment-social-development/corporate/reports/briefing-binder-2019/book_1/addressing-shortages.html).

<sup>41</sup> Ibid.

<sup>42</sup> Ibid.

vieillesse de la population continuera d'exercer une pression à la baisse sur la participation au marché de travail et sur la croissance de la population active<sup>43</sup>. En 2018, la part de la population en âge de travailler de 55 ans et plus était d'environ 67 %<sup>44</sup>. En même temps, le taux de la participation au marché du travail était de 65,4 %.<sup>45</sup> EDDC a prévu que d'ici 2028, la part de la population en âge de travailler de 55 ans et plus atteindrait environ 68 %, tandis que le taux de la participation au marché du travail diminuerait de 1,5 % pour s'établir à 63,9 %<sup>46</sup>. En bref, EDDC a reconnu que la main-d'œuvre canadienne vieillit et prend sa retraite à un rythme plus rapide que la croissance de la population en âge de travailler, que ce soit par le biais de l'immigration ou de l'éducation des jeunes en voie d'entrer sur le marché du travail. EDDC a donc déterminé qu'en suivant des pistes de solutions telles que l'augmentation de l'immigration, un meilleur accès à l'éducation et à la formation adéquates, l'augmentation de la participation au marché du travail des groupes sous-représentés et l'adoption de l'innovation technologique, le Canada serait en mesure d'éliminer les pénuries de main-d'œuvre actuelles<sup>47</sup>. À aucun moment l'élimination des soutiens économiques aux chômeurs ou des personnes vivant dans la pauvreté n'a été suggérée comme possibilité d'améliorer la situation de pénurie de main-d'œuvre. Si cela n'avait pas de sens à cette époque là, pourquoi en aurait-il maintenant ?

En plus des conclusions d'EDDC en 2019, le rapport publié en septembre 2021 de la Banque de développement du Canada (BDC), « *Comment s'adapter à la pénurie de main-d'œuvre : Les difficultés d'embauche sont là pour rester* », a exprimé des préoccupations et des

---

<sup>43</sup> Ibid.

<sup>44</sup> Ibid.

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> Ibid.

<sup>47</sup> Ibid.

solutions similaires quant aux épreuves et des tribulations de la pandémie de COVID-19<sup>48</sup>. Leur rapport a noté que le maintien de l'emploi était le plus difficile au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, et plus précisément dans le secteur des arts, du divertissement et des loisirs, suivi par l'industrie de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie<sup>49</sup>. Leur enquête auprès des employés « a révélé que le désir d'obtenir **un salaire plus élevé** est de loin la principale raison pour laquelle les travailleurs veulent changer d'emploi au cours de la prochaine année, suivi par le désir d'obtenir **plus d'avantages sociaux** »<sup>50</sup>. Parmi les difficultés que ces facteurs de pénurie de main-d'œuvre ont causées, incluons la limitation de la croissance pour 64 % des entrepreneurs interrogés par la BDC<sup>51</sup>.

Le rapport de la BDC a également souligné que la COVID-19 a exacerbé la crise de pénurie de main-d'œuvre pour certaines industries en raison des niveaux élevés de mobilité professionnelle pendant la pandémie. Selon leur enquête, 20 % des travailleurs qui ont perdu leur emploi pendant la pandémie ont changé de domaine d'emploi<sup>52</sup>. « La pandémie a permis (ou forcé, dans certains cas) les travailleurs qui ont perdu leur emploi à chercher du travail dans de nouveaux secteurs, de sorte que la mobilité entre les secteurs a augmenté de manière significative [pendant la pandémie]<sup>53</sup>. Les secteurs qui ont été le plus affectés par un changement négatif dans les taux d'emploi étaient le secteur de l'hébergement et des services de restauration (diminution de 153 600 emplois) et de la construction (diminution de 62 100 emplois)<sup>54</sup>.

---

<sup>48</sup> “How to Adapt to the Labour Shortage Situation: Hiring Difficulties Are Not Going Away.” BDC.ca. Business Development Canada, September 29, 2021. <https://www.bdc.ca/en/about/analysis-research/labour-shortage>

<sup>49</sup> Ibid.

<sup>50</sup> Ibid.

<sup>51</sup> Ibid.

<sup>52</sup> Ibid.

<sup>53</sup> Ibid.

<sup>54</sup> Ibid.

Cependant, les secteurs qui ont été le plus affectés par un changement positif en matière d'emploi ont été les services professionnels et des affaires (augmentation de 202 100 emplois) et dans les services d'enseignement (augmentation de 72 900 emplois)<sup>55</sup>. C'est l'augmentation extrême de la mobilité des emplois entre les secteurs, plutôt que le fait que les gens ne veulent pas travailler, qui a provoqué les réactions des personnes dans les secteurs mentionnés ci-dessus. C'est donc, d'après la BDC, l'une des principales façons dont la pandémie de la COVID-19 a exacerbé la crise de la pénurie de main-d'œuvre au Canada.

Le rapport de la BDC vient donc illustrer les causes fondamentales de la pénurie de la main d'œuvre en générale. Reflétant les conclusions d'EDDC, la BDC a identifié les facteurs suivants contribuant à la pénurie de main d'œuvre :

Le vieillissement de la population continuera d'exercer une pression à la baisse sur la participation et la croissance au marché du travail. Quatre raisons expliquent cette tendance à long terme.

1. La population active vieillit, et les baby-boomers quittent le marché du travail en si grand nombre que les nouveaux arrivants sur le marché du travail ne parviennent pas à combler toutes les lacunes.
2. Les départs à la retraite sont prévus de rester élevés jusqu'en 2026.
3. Les jeunes prennent plus de temps à terminer leurs études et à commencer leur carrière.
4. L'immigration aide à compenser le nombre de personnes qui quittent la population active, mais elle ne suffit pas à maintenir la croissance de la population active. Les prévisions montrent que la croissance de la population active continuera à ralentir pendant des années à venir. Compte tenu de cette tendance à la baisse, les entrepreneurs doivent adapter leurs pratiques afin de soutenir leur croissance à long terme<sup>56</sup>.

La BDC met en lumière les problèmes systémiques au cœur de la société canadienne qui ont causé et continueront de causer des pénuries de main-d'œuvre et d'allonger cette crise à

---

<sup>55</sup> Ibid.

<sup>56</sup> Ibid.

l'avenir. En gardant à l'esprit que ce rapport a été rédigé pendant la quatrième vague de la COVID-19, il ne fait aucunement référence aux programmes d'aide en cas de pandémie comme la PCU ou ses dérivés ayant un effet causal sur les pénuries de main-d'œuvre auxquelles les entreprises font face au Canada. Il souligne plutôt le fait que la pénurie de main-d'œuvre existait avant la pandémie et qu'elle existera longtemps après sa fin.

Quelles sont les solutions à ce problème? La BDC stipule qu'il existe une multitude de moyens par lesquels le Canada peut surmonter la crise de la pénurie de main-d'œuvre actuelle: en intégrant davantage d'immigrants et en incluant des groupes sous-utilisés dans la main-d'œuvre, nous pourrions gagner environ deux millions de travailleurs<sup>57</sup>. Elle suggère également d'adopter la technologie et l'automatisation, de mettre en œuvre des processus d'embauche formels et d'offrir de meilleurs salaires et avantages sociaux.

Les entreprises qui ont automatisé certains domaines de l'entreprise sont **2,0 fois** plus susceptibles de trouver le processus de l'embauche facile et **1,9 fois** plus susceptibles de connaître une croissance des ventes supérieure à la moyenne du secteur, par rapport aux entreprises qui n'ont pas automatisé leurs activités<sup>58</sup>.

Les entreprises qui ont mis en place un processus d'embauche formel sont **1,4 fois** plus susceptibles de trouver l'embauche facile, par rapport aux entreprises qui n'ont pas mis en place un processus formel<sup>59</sup>.

---

<sup>57</sup> Ibid.

<sup>58</sup> Ibid.

<sup>59</sup> Ibid.

Les entreprises qui offrent des salaires et des avantages compétitifs sont **1,4 fois** plus susceptibles de trouver qu'il est facile de retenir les travailleurs et **1,7 fois** plus susceptibles d'avoir une croissance des ventes supérieure à la moyenne du secteur, par rapport aux entreprises qui n'offrent pas de tels salaires et avantages<sup>60</sup>.

D'autres mesures, comme l'offre de modalités de travail flexibles et de possibilités de mentorat, ont également permis d'atténuer les difficultés des employeurs en matière de maintien de l'emploi<sup>61</sup>. Ces solutions de la BDC, qui reprennent celles mentionnés par EDDC avant la pandémie, indiquent que le marché du travail au Canada fait face à des problèmes systémiques à long terme, dont nous en sommes conscients depuis un certain temps déjà. La COVID-19 n'a fait que les exacerber et les mettre à l'actualité publique et politique. De plus, nous sommes pleinement conscients des solutions possibles qui peuvent et doivent être développées pour améliorer non seulement les conditions de vie des travailleurs, mais aussi pour atténuer et éliminer la pénurie de main-d'œuvre à laquelle tant de secteurs, d'industries et d'entrepreneurs sont confrontés aujourd'hui. Nous avons simplement besoin de la volonté politique et de la coopération du secteur privé pour réaliser ces ajustements dans l'intérêt de l'économie et de la société en général.

La pandémie n'a pas créé la pénurie de main-d'œuvre au Canada - elle n'a fait qu'aggraver un problème existant. Bien que la COVID-19 ait certainement perturbé le marché du travail canadien en interrompant temporairement le flux d'immigrants au pays et en incitant certains travailleurs à démissionner plutôt que de risquer d'être exposés au virus au travail, [l'économiste en chef de la BDC,] Cléroux a déclaré que le problème clé est démographique. « Aujourd'hui, 16 pour cent des Canadiens sont âgés de plus de 65 ans. Au cours des cinq prochaines années, de nombreux Canadiens vont prendre leur

---

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Ibid.



retraite », a déclaré Cléroux. « Et il n'y a pas beaucoup de jeunes qui entrent sur le marché du travail »<sup>62</sup>.

En plus des conclusions d'EDDC en 2019, et de la BDC à l'automne 2021 :

Dans un rapport publié en août, le *Business Council of Alberta* a également conclu que les programmes de soutien de l'ère pandémique comme la PCU ne sont pas les facteurs déterminants de la pénurie de main-d'œuvre. Environ un quart des entreprises interrogées ont déclaré que les mesures de soutien au revenu constituent un obstacle à la recherche de travailleurs, mais seulement sept pour cent ont déclaré qu'il s'agissait de l'obstacle le plus important. Le groupe a déclaré que « l'augmentation de la rémunération, une plus grande flexibilité du travail à distance, l'amélioration de la formation professionnelle et l'accès aux micro-crédits » pourraient être nécessaires pour les employeurs qui cherchent à attirer des travailleurs et qui cherchent à réduire le taux de roulement du personnel<sup>63</sup>.

En résumé, ni la pandémie de la COVID-19, ni les efforts d'aide économique mis en œuvre pour y répondre n'ont causé les pénuries de main-d'œuvre qu'affrontent l'économie canadienne aujourd'hui. La pandémie a plutôt exacerbé des lacunes systémiques à long terme au sein du marché du travail canadien et de notre économie, notamment en ce qui a trait à l'augmentation des départs à la retraite, à la hausse de la mobilité professionnelle, au manque d'immigration et au manque d'inclusion des personnes sous-représentées dans la population active. Non seulement étions-nous conscients de la pénurie de main-d'œuvre et de ses effets avant la pandémie, mais beaucoup d'entre nous savions aussi comment les atténuer et les éliminer. En examinant ces preuves, il est malhonnête d'affirmer que la PCU et les autres efforts de soutien ont eu un effet de causalité sur les pénuries de main-d'œuvre actuelles au Canada.

---

<sup>62</sup> Stephenson, Amanda. "Widespread Labour Shortage Not Going Away Any Time Soon: BDC Report." thestar.com. The Toronto Star, September 29, 2021. <https://www.thestar.com/business/2021/09/29/widespread-labour-shortage-not-going-away-any-time-soon-bdc-report.html>.

<sup>63</sup> Ibid.

Bien que les employeurs à faible revenu aient été les plus durement touchés par ces mesures de soutien économique, dans le sens que les travailleurs à faible revenu ont obtenu la sécurité économique nécessaire pour changer de carrière ou de quitter temporairement le marché du travail, il n'est pas vrai que la PCU a provoqué une sorte de crise de l'offre de main-d'œuvre. La section suivante viendra ajouter à cette conclusion, en expliquant que nous étions non seulement conscients de la pénurie de main-d'œuvre avant la pandémie, mais qu'elle avait été prédite de manière raisonnable, il y a plusieurs décennies.

La pénurie de main-d'œuvre actuelle a été prédite il y a longtemps :

Un autre facteur à prendre en compte lorsqu'on examine le récit selon lequel les efforts de support économique en cas de pandémie ont provoqué des pénuries de main-d'œuvre est que nous étions non seulement conscients des hausses alarmantes d'offres d'emploi en 2019 selon l'EDDC, mais que ces pénuries avaient été prédites il y a plus de dix ans. Dr Rick Miner, ancien président du Seneca College, a rédigé un rapport intitulé « *People Without Jobs - Jobs Without People : Ontario's Labour Market Future* »<sup>64</sup>. Publié en février 2010, ce rapport a été rédigé en pleine récession, et mettait en garde contre « une crise démographique et du marché du travail imminente qui pourrait ébranler les fondements mêmes de notre société et de notre économie »<sup>65</sup>. Dans ce rapport, le Dr Miner a indiqué que la pénurie de main-d'œuvre serait causée par plusieurs facteurs.

La première cause principale énumérée est celle du vieillissement de la population :

Notre population vieillit ; à mesure que la génération des baby-boomers atteindra l'âge moyenne de la retraite, il y aura une baisse importante de la proportion de notre population dans la force de l'âge (15 à 64 ans). D'après les données du ministère des Finances de l'Ontario, l'insuffisance prévu en matière de disponibilité des travailleurs devrait atteindre au moins 200 000, et potentiellement jusqu'à 1,8 million d'ici 2031, selon nos niveaux de croissance démographique.<sup>66</sup>

La deuxième cause décrite est le manque de bénéficiaires d'une éducation post-secondaire :

En même temps que notre population vieillit, les exigences du marché du travail changent. Avec l'émergence de l'économie du savoir, la proportion de la population active nécessitant une éducation ou une formation au-delà de l'école secondaire augmentera de façon dramatique. À l'aide d'estimations canadiennes et américaines, on conclut que d'ici 2031, 77 % de notre main-d'œuvre devra posséder des titres de compétences postsecondaires (formation en apprentissage,

<sup>64</sup> Miner, Rick. "People Without Jobs - Jobs Without People." workforcecoalition.ca. Miner Management Consultants, February 2010. <http://workforcecoalition.ca/downloads/people-without-jobs-jobs-without-people-final.pdf>.

<sup>65</sup> Ibid.

<sup>66</sup> Ibid.

université, collège, industrie, professionnel). Dans l'ensemble, nous nous situons actuellement à environ 60 %, et notre population plus jeune (25 à 34 ans) se situe à 66 %<sup>67</sup>.

Compte tenu des deux principales causes de la crise imminente de la pénurie de main-d'œuvre évoquées par Dr Miner, on peut être intrigué par ses suggestions de solutions pour atténuer ou éliminer la pénurie. Il a suggéré d'accroître l'immigration en mettant l'accent sur l'attraction de travailleurs qualifiés, d'augmenter le taux de participation des personnes sous-représentées dans la population active, d'accélérer l'achèvement des études postsecondaires des étudiants, d'augmenter la formation fournie par les employeurs et de faciliter l'accès aux études postsecondaires, pour n'en citer que quelques-unes<sup>68</sup>.

**On peut se rappeler que ces solutions recommandées sont presque identiques aux solutions proposées par EDDC il y a neuf ans, et par la BDC il y a onze ans.** De plus, les causes identifiées par Dr Miner pour expliquer la crise sont également celles identifiées par la BDC (le vieillissement de la population et le manque de main-d'œuvre qualifiée).

Ce qui est vraiment inquiétant, c'est la prédiction du Dr Miner quant à l'ampleur de la pénurie de main-d'œuvre :

D'ici 2011, l'hypothèse de croissance élevée donnera un déficit de seulement 40 000 travailleurs. Ce chiffre passera à plus de 250 000 si l'hypothèse de croissance lente se réalisait, mais la situation restera probablement gérable. Toutefois, la situation changera considérablement à mesure que l'on s'éloigne dans le futur et que l'impact du vieillissement des baby-boomers se fait sentir plus profondément. En 2021, par exemple, l'hypothèse de croissance moyenne donnera un déficit de main-d'œuvre d'environ 600 000 personnes. En 2026, ce chiffre passera à 800 000, et en 2031, il franchira la

---

<sup>67</sup> Ibid.

<sup>68</sup> Ibid.

barre du million. Un taux de croissance démographique élevé modifie considérablement cette projection, mais le déficit de l'offre de main-d'œuvre atteindra toujours plus de 300 000 personnes en 2031<sup>69</sup>.

En Ontario, le nombre d'emplois vacants est passé de 234 000 en octobre de l'année dernière à près de 316 000 emplois vacants en septembre 2021, selon Statistique Canada<sup>70</sup>. Cela se produit alors que le gouvernement de l'Ontario demande au gouvernement fédéral de doubler le nombre d'immigrants autorisés à entrer dans la province dans le cadre d'un programme visant à renforcer la main-d'œuvre qualifiée<sup>71</sup>. Entre-temps, dans le contexte national, selon Statistique Canada, il y avait 731 900 emplois vacants au deuxième trimestre de 2021. Selon Statistique Canada, ces postes vacants se retrouvent dans toutes les provinces, les augmentations les plus importantes étant observées au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique<sup>72</sup>. En vue de ces chiffres, nous avons pu atténuer légèrement la pénurie de main-d'œuvre en suivant de près le modèle de « forte croissance démographique » du Dr Miner, mais il en résulte tout de même une pénurie de main-d'œuvre extrême.

Et pourtant, le pire est encore à venir. Selon la Banque royale du Canada, nous allons assister à un afflux de départs à la retraite dans les mois et les années à venir.

Les départs à la retraite ont déjà commencé à augmenter et nous nous attendons à un retour aux tendances à long terme au cours du deuxième semestre de l'année, attribuable à une grande cohorte de baby-boomers vieillissants.

La poussée des départs à la retraite aggravera le taux de participation à la population active déjà en baisse au Canada - qui a rebondi après les déclinés pandémiques, mais qui reste à un niveau

---

<sup>69</sup> Ibid.

<sup>70</sup> Alhmidi, Maan. "Ontario Government Seeking to Double Skilled Immigrants to Address Labour Shortage." Global News. Global News, November 4, 2021. <https://globalnews.ca/news/8349542/ontario-double-skilled-immigrants-labour-shortage/>.

<sup>71</sup> Ibid.

<sup>72</sup> Neustaeter, Brooklyn. "These Canadian Industries Are Currently Facing the Biggest Labour Shortages." CTVNews. CTV News, October 5, 2021. <https://www.ctvnews.ca/canada/these-canadian-industries-are-currently-facing-the-biggest-labour-shortages-1.5612004>.

jamais vu depuis le milieu des années 90. Si l'on ajoute à cela une hausse de la demande, alors que les postes vacants sont revenus aux niveaux d'avant la crise, nous nous attendons à ce que cette augmentation du roulement volontaire du personnel exacerbe les pénuries de main-d'œuvre post-pandémique<sup>73</sup>.

Ce que nous pouvons en conclure est pour le moins décourageant et inquiétant. Le rapport du Dr Miner nous montre que nous avions raisonnablement prévu la pénurie de main-d'œuvre à laquelle nous sommes maintenant confrontés il y a plus de dix ans. Même si les estimations les plus optimistes du Dr Miner correspondent à la situation actuelle en termes de nombre d'emplois vacants, la pénurie de main-d'œuvre reste une crise importante qui ne peut que s'aggraver avant de s'améliorer. Les décideurs politiques et les économistes savaient depuis longtemps que cette pénurie était imminente, ils le savaient depuis le début, et pourtant le gouvernement n'a pas fait assez pour atténuer ou éliminer la possibilité d'une crise de pénurie de main-d'œuvre. Nous connaissions les causes et les solutions possibles, et pourtant nous sommes confrontés à une pénurie de main-d'œuvre qui pourrait décimer les moyens de subsistance des Canadiens et de leurs entreprises pour les années à venir.

---

<sup>73</sup> Agopsowicz, Andrew. "Will a Return to Pre-Pandemic Retirement and Job Quitting Levels Worsen Emerging Labour Shortages in Canada?" RBC Thought Leadership. Royal Bank of Canada, August 10, 2021.

[https://thoughtleadership.rbc.com/will-a-return-to-pre-pandemic-retirement-and-job-quitting-levels-worsen-emerging-labour-shortages-in-canada/?\\_ga=2.58032937.262026192.1626118138-2113611206.1626118138](https://thoughtleadership.rbc.com/will-a-return-to-pre-pandemic-retirement-and-job-quitting-levels-worsen-emerging-labour-shortages-in-canada/?_ga=2.58032937.262026192.1626118138-2113611206.1626118138).

## Conclusion

L'économie canadienne fait face à une crise très grave. Les entreprises et les secteurs à travers le pays sont confrontés à un nombre croissant de postes vacants, car il n'y a tout simplement pas assez de personnes pour occuper les emplois qui restent disponibles. Comme le démontre le présent rapport, la pénurie de main-d'œuvre est bel et bien là. Pourtant, nous savions qu'elle était imminente il y a plus de dix ans et tout indiquait, avant la pandémie, qu'une pénurie de main-d'œuvre existait déjà et qu'elle ne ferait que s'aggraver avec le temps. Avec l'introduction de la PCU et d'autres mesures de support économique pour aider les Canadiens à survivre pendant la pandémie de COVID-19, les médias ont laissé entendre que la PCU et ses prestations connexes avaient causé la pénurie de main-d'œuvre à laquelle nous sommes actuellement confrontés. Il n'existe aucune donnée fiable qui démontre que la PCU ou ses programmes dérivés ont contribué à la pénurie de main-d'œuvre actuelle. L'impact de la PCU sur l'offre de main-d'œuvre qui a exacerbé la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs est le résultat d'une augmentation de la mobilité professionnelle, c'est-à-dire les travailleurs changeant de secteur pendant la pandémie. Les secteurs de l'économie les plus durement touchés par cette situation sont les industries à forte intensité de main-d'œuvre qualifiée, comme la construction, et les emplois généralement peu rémunérés de l'industrie alimentaire et des services. Les travaux cités dans ce rapport montrent clairement que la plupart des anecdotes parvenues aux médias provenant de propriétaires et d'exploitants d'entreprises qui ont fait valoir l'idée que la PCU empêchait les gens de travailler provenaient des secteurs les plus durement touchés par la hausse de mobilité professionnelle pendant la pandémie. De plus, il n'existe aucune donnée suggérant que la PCU a eu un effet causal sur cette hausse de mobilité professionnelle pendant sa mise en

œuvre. Il est peut-être raisonnable de suggérer que la PCU a donné aux bénéficiaires la stabilité économique nécessaire pour reconsidérer leur secteur d'emploi ou leur parcours professionnel, mais aucune donnée ne vient étayer cette hypothèse.

La PCU n'est pas la cause principale de la pénurie actuelle de main-d'œuvre faisant face à l'économie canadienne. La COVID-19 a plutôt exacerbé une crise préexistante, notamment par ses effets sur la mobilité professionnelle, la baisse de l'immigration et l'imminence d'un pic de départs à la retraite. La pénurie de main-d'œuvre à laquelle nous sommes maintenant confrontés avait été prédite il y a des années et existait bien avant que COVID ne vienne bouleverser nos vies. Ainsi, l'insinuation selon laquelle la PCU et les autres mesures de support économique mises en œuvre pour soutenir les Canadiens pendant la pandémie de COVID-19 sont les seuls responsables de la pénurie de main-d'œuvre aujourd'hui est tout simplement fausse. Il est dangereux d'utiliser un récit politique et d'un faux-fuyant comme celle-ci pour détourner l'attention des électeurs des problèmes systémiques de notre économie et de notre marché du travail.

Les départs à la retraite sont prévus d'augmenter, et les jeunes qui entrent sur le marché du travail ne sont pas assez nombreux pour les remplacer. L'éducation postsecondaire est maintenant encore plus nécessaire pour les emplois, alors que l'éducation devient de plus en plus inaccessible et que les étudiants prennent plus de temps pour terminer leurs programmes et leurs diplômes. Les niveaux d'immigration, nécessaires pour attirer une main-d'œuvre qualifiée et talentueuse à l'économie canadienne, ne sont tout simplement pas assez élevés pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre. L'immigration ne peut pas, à elle seule, remédier à la pénurie. De plus, il reste des millions de Canadiens sous-représentés qui sont prêts à entrer dans la population active; nous devons simplement adopter la volonté et les pratiques inclusives nécessaires pour



leur permettre de le faire. Nous connaissons de nombreuses autres solutions à la pénurie actuelle de main-d'œuvre, soit celles identifiées par la BDC dans ce rapport. Ce qui est profondément inquiétant, c'est qu'au lieu de mettre en œuvre ces solutions d'une manière appropriée pour traiter les problèmes systémiques enracinés dans notre marché du travail et notre économie, une grande proportion des médias et du public se sont tournés vers un faux récit politique. Ces problèmes systémiques doivent être adressés par les politiques publiques aux plus hauts niveaux de notre gouvernement et de la société en général. Sinon, nous risquons de permettre à la crise existante de s'aggraver et nous risquons de continuer les impacts économiques désastreux infligés aux Canadiens et à l'économie par la pandémie de COVID-19. En conclusion, l'avertissement du Dr Miner, écrit en pleine récession en 2008, semble encore pertinent aujourd'hui.

En ce moment, il est peut-être compréhensible que le monde concentre son attention sur les perspectives de reprise économique, après la calamité de la récente récession. Aussi compréhensible que cela puisse être, il serait vraiment regrettable que l'attention portée à la reprise économique nous fasse oublier la réalité démographique qui se trouve juste au coin de la rue. [...] Nous savons que la récession passera, comme toutes les récessions, mais ce que nous devons accepter, c'est que les changements démographiques à venir ne peuvent pas être ignorés. Ils sont réels, et leurs implications sont à la fois imminentes et effrayantes. La récession actuelle peut influencer le moment de notre intervention, mais pas par beaucoup. [...] Et si nous retardons notre intervention, nous constaterons que lorsque nous serons prêts à croître, nous serons limités par une main-d'œuvre qui ne correspond pas aux besoins de notre économie. Le temps d'agir c'est maintenant<sup>74</sup>.

---

<sup>74</sup> Miner, Rick. "People Without Jobs – Jobs Without People." Workforcecoalition.ca. Miner Management Consultants, February 2010. <http://workforcecoalition.ca/downloads/people-without-jobs-jobs-without-people-final.pdf>

#### Note sur l'auteur :

Wil Robertson (II) est un étudiant de quatrième année de premier cycle à l'Université St. Thomas à Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada. Il termine actuellement un baccalauréat avec spécialisation en grands livres, une majeure en sciences politiques et une mineure en droits de la personne. Wil est un penseur analytique, passionné par la promotion du partage de nos vérités. Il est fier de faire avancer les causes de l'acceptation sociale, de la durabilité et de la justice. Il est également impliqué dans la Coalition canadienne pour le revenu de base et dans le Réseau jeunesse pour le revenu de base du Canada.

Contactez-le à :

[wilhr@outlook.com](mailto:wilhr@outlook.com)

ou

<https://www.linkedin.com/in/wil-robertson-486bb11b8/>

## Remerciements:

Merci à toutes les personnes suivantes qui m'ont prêté leur franchise, leur perspicacité et leur sagesse pour m'aider à faire de ce rapport une réponse à une question importante de notre temps, mais aussi de servir comme avantage pour tous les Canadiens et pour la vérité au sein notre société.

Toni Pickard (Faculté de droit de l'Université Queen's (retraité) ; coordonnateur des relations extérieures, Kingston Action Group for a Basic Income Guarantee ; coordonnateur fondateur, Coalition Canada : basic income - revenu de base).

Barbra Boraks (coordonnatrice des affaires extérieures, Ontario Basic Income Network)

Cathy Rogers, Ph.D. (ancienne Ministre des finances et première femme à occuper ce poste au Nouveau-Brunswick)

L'honorable Nancy Hartling, O.N.B., (Sénatrice du Nouveau-Brunswick)

Greater Fredericton Social Innovation (en particulier la directrice générale Sandi MacKinnon et la coordonnatrice du réseau d'inclusion communautaire Susanne White)

Dr Herb Emery (Chaire Vaughan en économie régionale, UNB ; Directeur de l'Institut atlantique de recherche en politiques (IARP) à UNB)

## Bibliographie:

- Agopsowicz, Andrew. “Will a Return to Pre-Pandemic Retirement and Job Quitting Levels Worsen Emerging Labour Shortages in Canada?” RBC Thought Leadership. Royal Bank of Canada, August 10, 2021. [https://thoughtleadership.rbc.com/will-a-return-to-pre-pandemic-retirement-and-job-quitting-levels-worsen-emerging-labour-shortages-in-canada/?\\_ga=2.58032937.262026192.1626118138-2113611206.1626118138](https://thoughtleadership.rbc.com/will-a-return-to-pre-pandemic-retirement-and-job-quitting-levels-worsen-emerging-labour-shortages-in-canada/?_ga=2.58032937.262026192.1626118138-2113611206.1626118138).
- Alhmidi, Maan. “Ontario Government Seeking to Double Skilled Immigrants to Address Labour Shortage.” Global News. Global News, November 4, 2021. <https://globalnews.ca/news/8349542/ontario-double-skilled-immigrants-labour-shortage/>.
- “All Our Representatives Are Busy; Please Hold. Your Call Is Important to US.” All Our Representatives Are Busy; Please Hold. Your Call Is Important To Us. Accessed November 4, 2021. <https://economics.bmo.com/en/publications/detail/78a13c3b-7aff-45f7-a469-b0788bdd0005/>.
- Bernstien, Jaela. “What Is Basic Income and Which of Canada's Main Parties Support It? .” CBCnews. CBC/Radio Canada, September 19, 2021. <https://www.cbc.ca/news/canada-how-basic-income-works-1.6179760>.
- Blackwell, Tom. “Labour Shortage amid Depression-Level Unemployment: Some Businesses Struggle to Hire Workers Getting CERB.” nationalpost. National Post, May 29, 2020. <https://nationalpost.com/news/a-labour-shortage-amid-depression-level-unemployment-some-businesses-struggle-to-hire-back-employees-getting-cerb>.

Bourgeois , Andrea. “Business Barometer: May 2021 SME Business Outlook Survey Results.”

Canadian Federation of Independent Business , May 2021. <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2019-06/business-barometer-Canada-2019-05.pdf>.

“Business Outlook Survey-Spring 2021.” Bank of Canada. Bank of Canada, April 12, 2021.

<https://www.bankofcanada.ca/2021/04/business-outlook-survey-spring-2021/>.

“Canada Recovery Benefit (CRB).” Canada Recovery Benefit (CRB) - Canada.ca. Canada

Revenue Agency, October 29, 2021. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/benefits/recovery-benefit.html>.

“Canada Recovery Caregiving Benefit (CRCB).” Canada.ca. Canada Revenue Agency, October

22, 2021. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/benefits/recovery-caregiving-benefit.html>.

“Canada Recovery Sickness Benefit (CRSB) .” Canada.ca. Canada Revenue Agency , October

22, 2021. <https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/benefits/recovery-sickness-benefit.html>.

“COVID-19 in Canada: A One-Year Update on Social and Economic Impacts.” Government of

Canada, Statistics Canada. Government of Canada, Statistics Canada, March 11, 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2021001-eng.htm>.

Edmiston, Jake. “It's Not Going to Change!: The Long and Short of Canada's Job Vacancy

Problem.” financialpost. Financial Post, June 4, 2021.

<https://financialpost.com/news/economy/canada-worker-shortage-problem>.

Employment and Social Development Canada. “Canada Emergency Response Benefit and EI Statistics.” Canada.ca. / Gouvernement du Canada, February 16, 2021.

<https://www.canada.ca/en/services/benefits/ei/claims-report.html>.

Eggleton, Art, and Hugh Segal. “Eggleton and Segal: Covid-19 Presents Lessons in How a Guaranteed Basic Income Program Could Work.” ottawacitizen. Ottawa Citizen, April 29, 2020. [https://ottawacitizen.com/opinion/eggleton-and-segal-covid-19-presents-](https://ottawacitizen.com/opinion/eggleton-and-segal-covid-19-presents-lessons-in-how-a-guaranteed-basic-income-program-could-work)

[lessons-in-how-a-guaranteed-basic-income-program-could-work](https://ottawacitizen.com/opinion/eggleton-and-segal-covid-19-presents-lessons-in-how-a-guaranteed-basic-income-program-could-work).

“Government of Canada.” Canada.ca. Employment and Social Development Canada, February 21, 2020. [https://www.canada.ca/en/employment-social-](https://www.canada.ca/en/employment-social-development/corporate/reports/briefing-binder-2019/book-1/addressing-shortages.html)

[development/corporate/reports/briefing-binder-2019/book-1/addressing-shortages.html](https://www.canada.ca/en/employment-social-development/corporate/reports/briefing-binder-2019/book-1/addressing-shortages.html).

“How to Adapt to the Labour Shortage Situation: Hiring Difficulties Are Not Going Away.”

BDC.ca. Business Development Canada, September 29, 2021.

<https://www.bdc.ca/en/about/analysis-research/labour-shortage>.

“It's Not a Labour Shortage-It's a Wage Shortage. Ce N'est Pas Une Pénurie De Main-D'œuvre - C'est Une Pénurie De Salaires.” It's not a labour shortage—it's a wage shortage. How Basic Income can make jobs work again. UBI Works, July 26, 2021.

<https://www.ubiworks.ca/blog/wage-shortage-not-labour-shortage>.

“Labour Shortage Definition and Meaning: Collins English Dictionary.” Labour shortage definition and meaning | Collins English Dictionary. HarperCollins Publishers Ltd. Accessed November 4, 2021.

<https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/labour-shortage>.

“Labour Shortage Is Limiting the Growth of Most Canadian Businesses: BDC Study.” BDC.ca. Business Development Canada, September 29, 2021.

<https://www.bdc.ca/en/about/mediaroom/news-releases/labour-shortage-study>.

Miner, Rick. “People Without Jobs - Jobs Without People.” workforcecoalition.ca. Miner Management Consultants, February 2010.

<http://workforcecoalition.ca/downloads/people-without-jobs-jobs-without-people-final.pdf>.

Morissette, René, Martin Turcotte, André Bernard, and Eric Olson. Workers receiving payments from the Canada Emergency Response Benefit program in 2020. Statistics Canada, June 2, 2021. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/45-28-0001/2021001/article/00021-eng.pdf?st=E0qH6FJW>.

Neustaeter, Brooklyn. “These Canadian Industries Are Currently Facing the Biggest Labour Shortages.” CTVNews. CTV News, October 5, 2021.

<https://www.ctvnews.ca/canada/these-canadian-industries-are-currently-facing-the-biggest-labour-shortages-1.5612004>.

Poshnjari, Iva. “Employer Frustrated at Canadians Who 'Just Don't Want to Work' .” BNN. BNN Bloomberg, June 29, 2021. <https://www.bnnbloomberg.ca/employer-frustrated-at-canadians-who-just-don-t-want-to-work-1.1623217>.

Robson, Jennifer. “Tracking the Canada Emergency Response Benefit.” Finances of the Nation, February 23, 2021. <https://financesofthenation.ca/2020/07/15/tracking-the-canada-emergency-response-benefit/>.

Seebruch, Nick. “Opinion: Cerb Was a Symptom, Not the Cause of the Labour Shortage.”

OPINION: CERB was a symptom, not the cause of the labour shortage. Cornwall

Seaway News, October 29, 2021.

<https://www.cornwallseawaynews.com/2021/10/30/opinion-cerb-was-a-symptom-not-the-cause-of-the-labour-shortage/>.

Service Canada. “Canada Emergency Response Benefit (CERB): Closed.” Canada Emergency

Response Benefit (CERB) - Canada.ca. Service Canada - Government of Canada, April

30, 2021. <https://www.canada.ca/en/services/benefits/ei/cerb-application.html>.

Stanford, Jim. “Income Security and Workers’ Power: Work, Wages, and Basic Income after

COVID.” Centre for Future Work. Centre for Future Work, January 2022.

<https://centreforfuturework.ca/wp-content/uploads/2022/02/Income-Security-and-Workers-Power-Jan2022.pdf>.

Stanford, Jim. “There's No Shortage of Labour. Employers Just Need to Improve Their Offer.”

thestar.com. The Toronto Star, June 13, 2020.

<https://www.thestar.com/business/opinion/2020/06/13/theres-no-shortage-of-labour-employers-just-need-to-improve-their-offer.html?rf>.

Stephenson, Amanda. “Labour Shortage Causing Business Owners to Delay or Cancel Orders:

Survey.” Global News. Global News, September 29, 2021.

<https://globalnews.ca/news/8229568/labour-shortage-causing-business-owners-delay-cancel-orders-survey/>.

Stephenson, Amanda. “Widespread Labour Shortage Not Going Away Any Time Soon: BDC

Report.” thestar.com. The Toronto Star, September 29, 2021.



<https://www.thestar.com/business/2021/09/29/widespread-labour-shortage-not-going-away-any-time-soon-bdc-report.html>.

Syal, Richa. “Cerb Is Transitioning to EI. What Does That Mean? .” CBCnews. CBC/Radio Canada, August 22, 2020. <https://www.cbc.ca/news/canada/cerb-ei-covid-benefits-1.5695448>.

Trapunski, Richard. “Toronto Restaurants Have a Hiring Problem – and It Goes Way beyond CERB.” NOW Magazine. NOW Magazine, September 8, 2021. <https://nowtoronto.com/food-and-drink/food/toronto-restaurants-have-a-hiring-problem-and-it-goes-way-beyond-cerb>.